

**UNITING** for TOMORROW



**S'UNIR** pour DEMAIN

**CONVENTION - CONGRÈS**

**MAY 1-5 MAI 2023**

**TORONTO, ONTARIO**

# Rapport sur l'annexe « T »

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
Canadian Union of Postal Workers

**sttp**cupw

# **RAPPORT DU COMITÉ DE L'ANNEXE « T »**

---

## **INTRODUCTION**

Au cours du présent mandat, le comité directeur du Comité de l'expansion du service, de l'innovation et du changement, ou Comité de l'annexe « T », était composé de trois membres : Julee Sanderson, 1<sup>re</sup> vice-présidente nationale, Beverly Collins, secrétaire-trésorière nationale, et Joanne Gomercich, permanente syndicale nationale aux griefs.

Le mandat a connu des hauts et des bas en matière de diversification des services et de création d'emplois. Depuis les années du gouvernement Harper et de son plan d'action en cinq points, Postes Canada a, en quelque sorte, changé de cap. Plutôt que de simplement miser sur la réduction des coûts, elle a fait preuve d'ouverture à trouver des façons de favoriser sa croissance. Il y a eu, au cours des deux dernières années, beaucoup de mouvement, dont l'ouverture de carrefours communautaires, le lancement de nouveaux services financiers et l'engagement à électrifier l'ensemble du parc de véhicules d'ici 2040.

Il y a bien sûr eu des problèmes. L'incapacité de Postes Canada à faire face à des pénuries généralisées de personnel a épuisé nos membres et miné le service à la clientèle. Nous avons perdu le compte du nombre de bureaux de poste qui ont dû réduire leurs heures d'ouverture parce qu'ils n'avaient tout simplement pas de personnel.

De plus, nous n'étions pas toujours du même avis que l'employeur quant à nos objectifs pour l'annexe « T ». Le Syndicat a toujours considéré le Comité comme un espace d'expérimentation créative et d'innovation, mais il a souvent l'impression que l'employeur cherche des raisons pour se traîner les pieds. Il faut beaucoup de travail pour l'amener à reconnaître une bonne idée.

Au sortir de la pandémie de COVID-19, les questions au sujet de l'avenir de Postes Canada sont nombreuses. Les dernières années ont été difficiles tant pour nos membres que pour l'employeur. Les volumes de la poste-lettres ont continué de diminuer, et la concurrence dans la livraison des colis s'est intensifiée. Compte tenu de toute cette incertitude, nous savons que la diversification des services est la meilleure façon de garantir des emplois bien rémunérés à l'avenir.

Dans les pages qui suivent, nous faisons un survol des grands projets entrepris au cours des quatre dernières années, en soulignant les points forts et les points faibles.

## **SERVICES FINANCIERS ET BANQUE POSTALE**

Au cours des deux dernières années, le dossier des services financiers a accaparé une bonne partie de notre attention. La mise sur pied d'un service qui s'annonçait très prometteur, soit le prêt MonArgent, s'est transformée en déception lorsque Postes Canada a décidé de le suspendre. En tant que syndicalistes, nous savons qu'il n'est jamais facile d'atteindre nos objectifs. Le prêt MonArgent n'a peut-être pas fonctionné comme nous l'aurions voulu, mais il y a tout lieu de croire qu'il faut maintenir notre campagne de services bancaires postaux.

Le Comité de l'annexe « T » a joué un rôle important dans la mise à l'essai et le lancement du prêt à l'échelle nationale. Il a travaillé en collaboration avec Postes Canada à examiner les études de marché, à élaborer des programmes de formation et à discuter de stratégies de marketing et de lancement. Dans le cadre de ce projet, nous avons deux grandes priorités : veiller à ce que les produits et les services financiers de Postes Canada soient équitables et abordables pour les consommateurs, et protéger la sécurité d'emploi, la santé et la sécurité, et les droits négociés collectivement de nos membres.

Une entente conclue avec Postes Canada nous autorisait à faire appel à deux adjoints de projet (le confrère Steven Gilbert, de la section locale 634, et la consœur Nathalie Roy, de la section locale 350), et à les affecter à plein temps au dossier des services financiers. Dans leur rôle, le confrère Gilbert et la consœur Roy ont fait preuve d'un réel dévouement. Ils ont mis à profit leur savoir-faire et leur expérience en tant que commis à la vente au détail dans le cadre de discussions avec l'employeur et ont aidé leurs consœurs et confrères préposés à la vente à se tenir au courant des derniers développements. Nous les remercions pour leur excellent travail.

Malgré le revers, nous savons que nous savons que la prestation de services bancaires demeure une solution avantageuse. Nous sommes déterminés à explorer de nouvelles options avec Postes Canada, et nous avons hâte de poursuivre le travail relatif aux services bancaires dans le cadre de la campagne *Vers des collectivités durables* et de l'annexe « T ».

## **SERVICE DE VIGILANCE AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES**

Nous avons fait des progrès dans le dossier du service de vigilance auprès des personnes âgées. Nous avons l'impression de nous rapprocher d'un projet pilote, même si Postes Canada demeure plus hésitante que nous le souhaiterions.

Le comité de travail a mené un vaste projet de recherche sur les services de vigilance relevant d'administrations postales d'autres pays, en interrogeant des gestionnaires, des représentantes et représentants syndicaux, des spécialistes en matière de services sociaux et des travailleuses et travailleurs des postes. Nous nous sommes intéressés aux forces et aux faiblesses des différents modèles de service et nous avons élaboré des scénarios pour mettre à l'essai un service de vigilance au Canada et au Québec.

Notre analyse montre que les factrices et facteurs pourraient effectuer une vérification auprès d'une personne âgée en quelques minutes seulement, soit à peu près le même temps qu'il faut pour obtenir la signature d'un client lors de la livraison d'un envoi à remettre en mains propres. En choisissant les bons itinéraires, nous pourrions mettre à l'essai ce service sans coûts additionnels importants pour Postes Canada. Le projet pilote pourrait même faire ses frais s'il obtenait du financement d'un gouvernement ou d'un organisme de services sociaux.

Nous avons aussi continué à établir de bonnes relations avec un éventail de nouveaux alliés qui s'occupent de la défense des intérêts des personnes âgées et qui voient notre proposition d'un bon œil. Nous avons été particulièrement heureux lorsque le National Institute on Ageing (institut national sur le vieillissement) nous a avisés de son intention de publier un rapport de recherche sur les avantages de faire appel aux travailleuses et travailleurs des postes pour offrir des services aux personnes âgées, ce qui a donné un bon coup de pouce à notre campagne.

## **LIVRAISON DE MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE**

D'autres propositions de projet que nous avons présentées auraient été très utiles pendant la pandémie de COVID-19. Lorsque la pandémie a frappé, dans le contexte du stress et de la solitude causés par le premier confinement, nous nous sommes penchés sur les façons dont Postes Canada pourrait aider les personnes les plus vulnérables de nos collectivités à continuer de vivre chez-elles en sécurité et en lien avec d'autres. Nous avons proposé la mise en place d'un service de livraison de médicaments d'ordonnance, qui aurait permis aux personnes âgées de recevoir leurs médicaments en toute sécurité dans le confort de leur foyer.

L'employeur a rejeté l'idée, mais, du côté syndical, continuons de voir beaucoup de potentiel dans la livraison de médicaments d'ordonnance et nous continuerons de faire pression pour la tenue d'un projet pilote. La livraison de médicaments d'ordonnance pourrait tirer parti des réseaux de livraison existants et de la présence quotidienne de nos membres dans des pharmacies, comme Pharmaprix et Rexall. Ce n'est pas une tâche impossible. En 2020, lorsque le gouvernement de l'Australie a demandé à l'administration postale australienne de lancer un service de livraison de médicaments d'ordonnance, le service a démarré en seulement cinq jours.

## **NOUVEL HORAIRE DE TRAVAIL (4 X 10) LIÉ AU DÉPÔT DIRECT DES COLIS**

D'autres projets ont pris une tournure que ni le Syndicat ni l'employeur ne souhaitaient. Nous avons consacré beaucoup de travail au projet de dépôt direct, qui visait à s'attaquer aux volumes élevés de colis et à la surcharge des employées et employés dans les postes de factrices et facteurs, mais, à la dernière minute, un client important a retiré ses billes. Le projet pilote avait beaucoup de potentiel pour créer de nouveaux emplois à plein temps et améliorer l'équilibre entre le travail et la vie personnelle des membres. Nous avons été déçus de le voir échouer.

## **PROJET PILOTE DE GRIEFS SANS PAPIER**

Dernièrement, nous avons décidé de mettre fin au projet pilote de griefs sans papier, qui, au départ, avait été convenu au cours du mandat précédent. C'est l'employeur qui avait proposé ce projet, et le Syndicat avait accepté d'y donner suite parce qu'il permettait de réduire la quantité de papier mise au rebut et facilitait le dépôt de griefs au palier local. Il était aussi un bon exemple de la volonté du Syndicat de travailler avec l'employeur.

À la fin du projet pilote, les réactions des sections locales étaient mitigées. Certaines ont beaucoup aimé le nouveau formulaire et le processus électroniques. D'autres, par contre, estimaient que le système électronique créait plus de problèmes qu'il n'en réglait. De plus, comme nous l'avons constaté, même après avoir soumis les griefs de manière électronique la plupart des sections locales continuaient d'imprimer les formulaires. Par conséquent, le projet ne donnait pas lieu à grande économie de papier.

En fin de compte, nous avons décidé de ne pas recourir au système électronique de griefs. Nous en sommes venus à la conclusion qu'il valait mieux laisser aux sections locales et aux régions décider elles-mêmes de la façon dont elles veulent déposer leurs griefs.

## **SOUS-TRAITANCE DU TRAVAIL D'ENTRETIEN DE L'EMM**

Selon le paragraphe 2.1 de l'annexe « T », Postes Canada doit remettre au Syndicat un avis de son intention de sous-traiter des tâches normalement effectuées par les membres de l'unité de négociation et lui permettre de faire une contre-proposition. Au cours du présent mandat, Postes Canada nous a avisé de son intention de confier en sous-traitance certains travaux d'entretien du groupe 3 dans la région des Prairies. Le processus qui a suivi a été l'un des moments les plus difficiles de notre relation avec l'employeur aux termes de l'annexe « T » durant le mandat.

Sans prendre le temps requis pour y réfléchir, Postes Canada a rejeté notre contre-proposition visant à mettre à l'essai une fourgonnette d'entretien mobile dotée de membres du STTP. L'employeur a plutôt choisi d'attribuer un contrat d'entretien à l'entreprise Johnston Equipment. Les membres du comité de travail ont eu l'impression que l'employeur a suivi le processus pour la forme, mais que sa décision était déjà prise, peu importe le bien-fondé de la contre-proposition syndicale. Le refus de l'employeur d'envisager la mise en place d'une fourgonnette de services techniques mobiles a été particulièrement décevant, compte tenu du succès que remporte un service semblable mis sur pied par le service postal américain (USPS). Ce service permet de maintenir le travail d'entretien à l'interne et de réaliser des économies de plus de 2,5 millions de dollars en coûts d'entretien chaque année.

## **CONFÉRENCES RUTGERS**

Le Comité a poursuivi sa tradition d'assister à la conférence de l'université Rutgers sur l'économie de la poste et de la livraison et d'y présenter le point de vue des travailleuses et travailleurs des postes sur un éventail d'enjeux. La participation à des conférences en personne et virtuelles nous a donné l'occasion d'en apprendre davantage sur les projets de diversification des services d'autres administrations postales, d'établir de nouveaux liens, de rencontrer des travailleurs et travailleuses des postes dans les pays hôtes et de tirer parti des luttes qu'ils mènent. Nous avons été heureux de voir que la présentation de 2020 des spécialistes du STTP, Kevin Matthews et Christopher Schwartz, a été publiée dans l'un des plus récents livres de la conférence Rutgers. Pour la prochaine conférence, nous présenterons une recherche s'intéressant aux répercussions de l'automatisation sur les travailleuses et travailleurs des postes et les stratégies de résistance.

## **FARMERS POST**

Le Comité garde toujours un œil sur les tendances dans l'ensemble du secteur de la poste et de la livraison, dans l'espoir de trouver de bonnes occasions de diversifier les services à Postes Canada. L'un des projets les plus intéressants dont nous avons pris connaissance est le Farmers Post, un projet pilote lancé par le Fonds mondial pour la nature (WWF) dans deux États américains. Le WWF s'est associé à de petits agriculteurs qui font appel au service postal (USPS) pour livrer des produits frais de la terre aux clients, le jour même ou le lendemain. Le projet correspond tout à fait à l'une des propositions du STTP présentées dans le cadre de sa campagne *Vers des collectivités durables*.

En compagnie de représentants du WWF, le spécialiste de l'annexe « T », Matthew Corbeil, a rendu visite à des agriculteurs et à des clients participant au projet. Bien que le projet soit encore modeste et qu'il reste beaucoup de travail à faire pour l'amener à l'échelle nationale, les premiers commentaires sont très positifs. En recourant au service postal, les petits agriculteurs ajoutent de nouveaux canaux de vente pour faire croître leur entreprise, sans compter que le projet montre un bon potentiel pour réduire le gaspillage alimentaire et les émissions de gaz à effet de serre. Grâce au nouveau service Local Connect de l'USPS, les agriculteurs peuvent envoyer des colis aux clients locaux dès la réception de la commande. Le Comité continue de réfléchir aux nouveaux services qui conviennent le mieux à Postes Canada, et c'est pourquoi il surveille de près l'évolution du projet Farmers Post.

## CONCLUSION

Dans l'ensemble, nous sommes satisfaites des progrès réalisés et que nous continuons de réaliser dans le cadre de différents projets relevant de l'annexe « T », en particulier les services financiers. En ces temps difficiles de changement et d'incertitude, le Comité de l'annexe « T » demeure plus important que jamais pour permettre au Syndicat de poursuivre sa campagne de diversification des services.



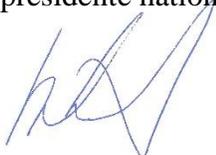
---

Julee Sanderson  
1<sup>re</sup> vice-présidente nationale, STTP



---

Beverly Collins  
Secrétaire-trésorière nationale, STTP



---

Joanne Gomercich,  
Permanente syndicale nationale, griefs,  
STTP